

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq le 10 juin à 20h00, le conseil municipal de la commune de LARRÉ, convoqué le 27 mai 2025, s'est réuni, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Madame Simone MALVILLE, Maire.

Présents : Simone MALVILLE, Cyrille KERRAND, Hervé GUILLON-VERNE, Claudine LE BRUN, Johann JAFFRELOT, Nathalie DELBOS, Lydie HAMON, Thierry DELRIEUX,

Absents et excusés : M. Loïc HANS donne pouvoir à Mme Nathalie DELBOS,
Mme Elisabeth BOITET donne pouvoir à Mme Lydie HAMON,
Mme Estelle TIDU donne pouvoir à M. Cyrille KERRAND,
M. Patrice KNUCHEL donne pouvoir à M. Hervé GUILLON-VERNE

Absents (sans pouvoir) :

Nombre de conseillers en exercice : 12
Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de conseillers présents : 8
Nombre de votants : 12

Secrétaire de séance : Johann JAFFRELOT

1- Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 25 avril 2025,
- Vote des nouveaux tarifs de la salle Agapanthe 2026 et mise à jour du règlement de location,
- Proposition société SIREN pour remplacement du système téléphonique de la mairie,
- Délibération pour signature du contrat avec ALCOME (réduction de la présence des mégots sur la voie publique),
- Candidature de la commune au Villes et Villages Fleuris 2025.

Comptes-rendus des différentes commissions et comités :

- Points travaux centre-bourg avec proposition de modifications (par M. Hervé GUILLON-VERNE),
- Jeux de Lanvaux,
- Rochefort-en-terre tourisme.

Informations et questions diverses :

- Présentation offre application « mon village »,
- Point sur les subventions dans le cadre de la réhabilitation du centre-bourg,
- Projet finalisé de la végétalisation de la cour d'école,
- Divers

- Compte-rendu du 25 avril 2025 :

Madame le Maire soumet pour approbation le procès-verbal du conseil municipal du 25 avril 2025.

Le procès-verbal du 25 avril 2025 n'ayant reçu aucune observation, a été approuvé à l'unanimité.



- **Vote des nouveaux tarifs de la salle Agapanthe 2026 et mise à jour du règlement de location :**

Mme le Maire informe les élus qu'une réunion de travail a été organisée afin de modifier les tarifs ainsi que le règlement intérieur de la salle Agapanthe.

Il est proposé de procéder de la manière suivante :

Le locataire devra compléter un formulaire de demande de location, déposer le chèque correspondant au montant de la location, son chèque de caution, l'attestation d'assurance responsabilité civil ainsi que le règlement intérieur de la salle, signé.

Le règlement de la salle est présenté lui aussi. Une nouvelle formule de location au week-end est proposée. Cela permet à la collectivité de mieux gérer ses réservations ainsi que ses états des lieux.

La capacité de la salle est exprimée, permettant de respecter la sécurité des lieux.

Les consignes sont à afficher à l'entrée des locaux afin qu'elles soient visibles pour les locataires.

* Mr Kerrand demande s'il ne serait pas judicieux, pour l'article 2.7 « annulation et désistement », d'ajouter un motif pour une annulation.

*Mr Delrieux propose de modifier la mise en forme du document afin que les éléments les plus importants soient mis en valeur.

Les tarifs :

Les vins d'honneurs sont conservés.

La location à la demi-journée est supprimée pour ne conserver que la location à la journée. Les forfaits week-end sont rajoutés permettant un état des lieux le vendredi soir et le lundi matin.

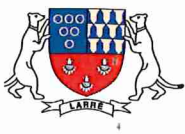
Mme le maire demande aux élus de se prononcer sur la nouvelle tarification, à partir du 1^{er} janvier 2026.

	Associations Larréennes Tarifs 2026	Particuliers Larréens Tarifs 2026	Extérieurs Tarifs 2026
Vin d'honneur			
Hall + petite salle	/	59 €	/
Salles Journée			
Hall + petite salle	100 €	230 €	300 €
Hall + grande salle	150 €	450 €	600 €
Hall + petite & grande salle	150 €	550 €	750 €
Cuisine	70 €	100 €	130 €
Forfaits week-end			
Hall + petite salle	150 €	345 €	450 €
Hall + grande salle	225 €	675 €	900 €
Hall + grande & petite salle	225 €	825 €	1 125 €
Cuisine	105 €	150 €	195 €
Vaisselle *(par chariot de 50 couverts)	42 €	58 €	74 €
Scénique *	45€	45 €	67 €
Vidéoprojecteur *	34€	34 €	34 €
CAUTION		1 000€	

(*) tarif valable pour les locations à la journée ou le week-end.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'appliquer le règlement intérieur de la salle polyvalente, applicable de suite,
- APPROUVE la nouvelle tarification proposée à compter du 1^{er} janvier 2026.



- Proposition société SIREN pour remplacement du système téléphonique de la mairie

Madame le Maire informe qu'une proposition a été effectuée par la société SIREN afin de changer la téléphonie au sein de la mairie. Il est proposé aux élus d'attendre l'installation de la fibre sur la commune avant tout changement.

Les élus valident ce choix.

- Proposition de signature du contrat avec ALCOME (réduction de la présence des mégots sur la voie publique),

Mr Guillon-Verne évoque le contrat prévu avec ALCOME permettant la récolte des mégots sur la voie publique. Cette société propose la mise en place de cendriers entre autres, en signant une convention entre la commune et ALCOME.

Dans un second temps, l'association Tricycle, récupère les mégots et les fait suivre à l'entreprise Mé Go située dans le Finistère, qui recycle les mégots récoltés permettant la fabrication de mobiliers urbains. La mise en place de deux ou trois cendriers avoisinent les 700€ de dépense pour la commune mais devraient être remboursés par la récupération des mégots.

Il est demandé à M. GUILLON-VERNE de revoir le dossier avec un tarif fixé. La question sera de nouveau évoquée lors du prochain conseil municipal du 9 juillet 2025.

- Candidature de la commune aux Villes et Villages Fleuris 2025

Mme le Maire informe le conseil que le dossier de candidature doit être déposé au plus tard le 19 juin. Une visite du jury est prévue le 27 juin.

Le dossier de candidature a été déposé sur le drive pour permettre aux élus de le consulter, ajouter des informations au besoin. Un petit résumé est présenté ; La permaculture, nouveaux paysans, éco pâturage...

(Voir avec la MFR pour les plantations dans le cadre de la végétalisation de l'école)

Le dossier sera prêt d'ici quelques jours.

COMPTES-RENDUS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS ET COMITÉS :

- Travaux,

Mr Guillon-Verne signale que la rue du 19 mars sera bientôt terminée. Le rond-point proche cimetière n'est pas terminé ainsi que le carrefour clos du verger qui sera fait d'ici 15 jours. 2-3 places de parking proches du cimetière seront marquées prochainement. Il restera à l'automne des rosiers grimpants à installer.

La départementale sera accessible à la circulation d'ici fin juin, il reste les joints de dilatation à finaliser. Pour les deux extrémités de la portion de la route départementale : l'enrobé est prévu mais ne sera posé que le 30 juin. Mr Guillon-verne a demandé à l'entreprise de mettre du 0.20 en attendant.

Le reste des travaux se poursuit.

Le curage des fossés a été réalisé par l'entreprise Gouverneur, cependant il n'a pas été en mesure de terminer les travaux car il manque d'équipement. La facture a donc été établie au prorata des kilomètres curés. M. Jaffrelot propose une entreprise pour terminer le curage (entreprise Magré Questembert) et/ou continuer.



- **Jeux de Lanvaux** : La commune a remporté le trophée. C'est donc Larré qui recevra et organisera les jeux l'an prochain.
-
- **Rochefort-en-terre tourisme** : M. Kerrand fait un point sur l'activité de Rochefort-en-terre tourisme qui a été une année déficitaire de 74 000€ pour un budget global de 650 000€.

Cette année le budget a été réduit avec moins de personnel et des horaires modifiés. 2025 démarre bien malgré une fréquentation moins élevée sur mai par rapport à l'estimation.

Une nouvelle activité Escape Game fera son entrée.
L'utilisation des chèques distribués n'est pas encore utilisée à son maximum.

- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Présentation offre application « mon village »,

Mme le Maire rappelle aux élus l'application « mon village », application de communication gratuite pour les associations, habitants mais payante pour la commune permettant de communiquer en temps réel avec les habitants et de ne plus forcément passer par les réseaux sociaux. Il permet aussi d'avoir les informations concernant les communes environnantes.

Le commercial viendra au prochain conseil municipal du 9 juillet 2025 pour présenter son application.

- Point sur les subventions dans le cadre de la réhabilitation du centre-bourg, Amendes de Police en cours d'instruction

Mme le Maire informe les élus que la DETR dont le montant attendu devait être de 100 000 euros n'est finalement que de 37 674 €. Mme le Maire va recontacter le sous-préfet pour avoir des précisions sur la réduction du montant prévu initialement. M. Kerrand souhaite un rendez-vous avec le sous-préfet.

Un point sur les travaux devra être effectué lors du prochain conseil municipal. Les prévisions en investissement seront peut-être à revoir ainsi qu'en fonctionnement. Les élus souhaitent s'assurer de laisser des finances saines pour la prochaine équipe municipale.

M. Jaffrelot rappelle que la prise en charge du département pour la bande de roulement sera nulle puisque que la prise en charge ne s'effectue que sur le bitume et non le béton.

- Projet finalisé de la végétalisation de la cour d'école,

Un rendez-vous a eu lieu il y a peu avec l'école pour le projet de végétalisation. Un plan est projeté afin de montrer aux élus ce qui a été proposé.

Les longs des murs il y aura des pieds de murs, les travaux se feront cet été.

Les institutrices ont demandé la mise en place d'un arbre au milieu de la cour ainsi que les troncs permettant aux élèves de s'asseoir. Au fond de la cour, au jardin à droite il y aura un petit mur d'escalade, plantation d'arbres, réalisation d'une hutte en osier, petit amphithéâtre au fond à droite permettant la lecture lorsque les élèves feront classe dehors. Le coût de ces travaux est moindre et se fera par les agents du service technique. Il est proposé de solliciter la MFR également.

- Divers

Panneaux photovoltaïques : mise en place de panneaux au niveau de jeu de boule. A revoir avec Questembert communauté.



Opération argent de poche : Mme Delbos signale que le planning s'organise avec les agents : début juillet. 5 jeunes sont inscrits à ce jour.

Job n co organisé par Questembert Communauté (type opération argent de poche) pour info

Gouter intergénérationnel : M. Le Brun informe les élus que l'évènement a bien fonctionné, les enfants étaient contents de ce moment partagé. C'est une animation à proposer de nouveau.

Cinéma Iris : Séance pour les aînés organisée le 27 juin, deux films proposés.

Pour les élèves de l'école, une visite de la ferme de M. Jaffrelot a été faite.

Sur la route de la salle Agapanthe, on signale une haie qu'il faudrait tailler malgré la période car elle cache légèrement la route ce qui risque de poser un problème de circulation.

- Personnel :

Mme DELBOS informe les élus que deux agents contractuels ne souhaitent pas reconduire leur contrat. Nous allons donc devoir recruter deux personnes pour gérer la restauration scolaire avec l'agent titulaire en place. Des candidatures ont déjà été déposées, elles seront étudiées prochainement.

ATSEM : Emmanuelle arrive au terme de ses 6 ans de CDD. N'ayant pas son concours d'ATSEM, elle peut bénéficier d'un CDI. Les élus valident la reconduction d'Emmanuelle sur un contrat en CDI.

DATES DE RÉUNIONS ET CONSEILS MUNICIPAUX :

Les suivants : 9 juillet et 12 septembre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se clôture à 22h35.

Le secrétaire de séance,

M. Johann JAFFRELOT

Madame le Maire,

Mme Simone MALVILLE